

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 mars 2024

Prix d'Architecture du Projet Citoyen : le dépôt de candidatures est ouvert !

L'Unsfà, l'Union des architectes organise la 23^e édition du Prix d'Architecture du Projet Citoyen, sous le haut parrainage du ministère de la Culture.

Cette édition, comprend, pour la 4^e année consécutive, une catégorie Hlm, développée en partenariat avec l'Union sociale pour l'habitat (USH).

Chaque année, le Prix d'Architecture du Projet Citoyen récompense les acteurs d'une démarche de co-production dans laquelle habitants et usagers ont participé activement à l'opération, et où le maître d'ouvrage et l'architecte ont su intégrer ces dynamiques dans le projet.

Les projets appelés à concourir sont représentatifs d'une concertation entre maître d'ouvrage (collectivité, maître d'ouvrage privé, comité de quartiers, association), maître d'usage (utilisateurs, habitants, résidents) et maître d'œuvre (représenté par l'architecte avec l'appui éventuel de partenaires, tels que paysagiste, urbaniste, scénographe).

Dans cette même approche, la catégorie Hlm récompense les opérations portées par un maître d'ouvrage social et donnant une place importante aux démarches d'association des usagers, des locataires ou futurs accédants dans la conception du programme, du projet architectural ou du suivi de réalisation. Ce prix met en lumière et récompense les acteurs participants à des projets innovants, respectueux de l'environnement et pour la plupart, participatifs.

La catégorie Hlm se compose de deux prix, l'un pour la construction neuve et l'autre pour la réhabilitation, qui seront remis à l'occasion du Congrès Hlm de Montpellier, en septembre 2024.

Calendrier :

- Vendredi 23 août 2024 : Clôture des candidatures
- 24 - 26 septembre 2024 à Montpellier : Remise des prix catégorie "Hlm" lors du Congrès Hlm de l'Union sociale pour l'habitat
- 24 - 26 octobre 2024 à Reims : Remise du prix catégorie "Générale" lors du Congrès des Architectes de l'Unsfà

Pour candidater, les organismes Hlm ou les maîtres d'œuvre peuvent transmettre leur dossier jusqu'au 23 août 2024 à l'adresse suivante : ppc@unsfà.com.

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm (fin 2022) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accès sociale à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

L'Unsa, l'Union des architectes

L'Unsa est la première organisation représentative des architectes qui rassemble de nombreux syndicats locaux répartis sur l'ensemble du territoire. Quelle que soit votre région vous pouvez rejoindre un syndicat de l'Union.

Nous avons pour vocation de valoriser et de promouvoir le rôle des architectes, de défendre leurs intérêts, de participer à l'évolution de notre métier.

Notre Union est un véritable organisme vivant au service de tous les architectes, s'impliquant concrètement sur les grands enjeux et l'avenir de notre profession.

Rejoignez-nous : En adhérant à l'Unsa, vous êtes soutenu, accompagné, informé et vous développez votre réseau en intégrant le syndicat de votre région.

Contact presse USH : Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66 – anne.dechaumont@union-habitat.org
[@UnionHlm](#)

Contact presse Unsa : Anne VIVENT, responsable de la communication, administration@unsfa.com